

Process Safety Beacon

http://www.aiche.org/ccps/safetybeacon.htm

Messages au personnel d'Exploitation

Commandité par les supporteurs du CCPS

Changement à une consigne non approuvé = Feu

Consultez le document du CSB traitant du MOC à : http://www.csb.gov/safety_publications/docs/moc082801.pdf



Pourquoi cela s'est-il produit ?

Une consigne établie depuis longtemps fut changée <u>sans</u> en comprendre TOUTES les conséquences!

L'on croyait que la période de refroidissement de 24 heures servait à protéger les travailleurs des surfaces chaudes. Personne que ces surfaces chaudes engendrer l'allumage de solvant ou d'huile

De l'oxygène fut introduit dans l'épurateur avant que la température soit abaissée sous le point d'auto-allumage des matières résiduelles. En ajoutant de l'oxygène au combustible et à la chaleur déjà présents, ceci compléta le "triangle de feu".

Novembre 2004

Que s'est-il produit?

Ce petit épurateur était utilisé pour séparer un solvant léger d'une huile lourde. À chaque année, cette unité était mise en arrêt pour fin d'inspection interne et nettoyage. La pratique établie était d'allouer 24 heures pour le refroidissement avant que ne puisse débuter les travaux de maintenance et l'ouverture de l'épurateur.

Cette fois-ci, l'équipe d'arrêt décida de raccourcir la période de refroidissement de 12 heures afin de réduire le temps de maintien hors service de l'unité.

L'unité fut arrêtée et laissée refroidir pendant 12 heures, puis l'épurateur fut ouvert. Presque immédiatement, de la fumée commença à s'échapper du trou d'homme ouvert. Il n'y avait pas de flammes visibles et personne ne fut blessé, mais il était évident que quelque chose avait pris feu.

Ce que vous pouvez faire

Comprenez la raison de chaque étape du procédé et de préparation pour la maintenance.

Ne présumez pas—INFORMEZ-VOUS!

Sachez comment et quand utiliser votre processus de gestion des changements. Informez-vous pour être certain que tous les changements ont été revus et approuvés <u>avant de procéder</u>.

L'information sur la sécurité des procédés devrait contenir les températures d'auto-allumage si le procédé peut les excéder. Si votre procédé permet ceci, assurez-vous d'être bien en deçà de ces températures avant de permettre à de l'air d'y pénétrer. Les appareils contenant des produits chimiques doivent être refroidis sous leurs températures d'auto-allumage avant de les ouvrir!

Membres PSID voir: Free Search—MOC and Free Search—Vacuum Column

Évaluez rigoureusement les changements—Informez-vous, n'essayez pas de deviner les conséquences!

AIChE © 2004. Tous droits réservés. La reproduction pour des fins non commerciales et éducatives est encouragée. Cependant, celle pour fins de ventes autres que pour CCPS est strictement prohibée. Contactez-nous à ccps beacon@aiche.org ou 212-591-7319